





École orientante l'Impact

544 rue Saint-Sacrement
Boucherville (Québec) J4B 3K9
(450) 655-4521 
(450) 655-4230 



Commission scolaire
des Patriotes

Le 11 décembre 2014

Monsieur Yves Bolduc
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Édifce Marie-Guyart
1035, rue de la Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) GIR 5A5

OBJET : Maintien du territoire actuel de la Commission scolaire des Patriotes

Monsieur le Ministre,

Les membres du conseil d'établissement de l'école orientante l'Impact s'adressent à vous dans l'espoir que vous préservez l'intégrité du territoire actuel de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) qui offre déjà une réponse optimale à ses élèves en voie d'accéder à la formation professionnelle.

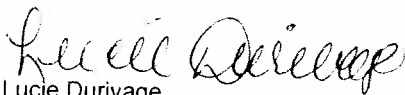
Par le fait même, nous désirons vous souligner que nos parents sont en désaccord avec le projet de redécoupage du territoire de la CSP qui a été présenté à la rencontre des présidents et directeurs généraux membres de la Fédération des commissions scolaires du Québec. La mise en place de ce projet de redécoupage pourrait décourager plusieurs élèves qui après avoir relevé de nombreux obstacles sont sur le point d'accéder à la formation professionnelle. La viabilité de notre mission assurera la progression de nos taux de réussite, permettant de conserver la motivation et la persévérance chez nos élèves.

Aussi, Monsieur le Ministre, nous tenons à vous informer que l'école orientante l'Impact est le seul point de services pré-DEP et qu'il est localisé à Boucherville. Cet établissement a été entièrement rénové il y a à peine quatre ans et pour se faire, nous avons, entre autres choses, aménagé des plateaux d'ébénisterie, de cuisine et d'informatique. L'Impact, dans le contexte actuel, n'aurait plus les ressources financières disponibles pour retrouver de telles installations qui permettent le développement et le déploiement de l'approche orientante.

Finalement, sachez que nous sommes entièrement satisfaits de l'avis qui vous a été déposé par les dirigeants de la CSP, car nous partageons le même objectif qui est celui d'offrir des services de qualité accessibles au plus grand nombre possible d'élèves et cela au plus bas coût possible pour le Ministère, la Commission scolaire, le centre, la population en général et surtout pour nos élèves.

Nous vous remercions de prendre connaissance de cette lettre et de notre résolution ci-jointe et nous espérons que vous donnerez une suite favorable à la proposition de la Commission scolaire des Patriotes.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.



Lucie Durivage
Présidente du conseil d'établissement

c.c. Hélène Roberge, présidente de la Commission scolaire des Patriotes